

COMMUNE DE



EDITO

Bonjour à tous, NOTRE JOYEUSE COMMUNE

Joyeuse grâce au **Vélosons** organisé par le CCAS pour la troisième année consécutive le premier dimanche de Septembre où grands et petits ont pédalé le matin et « pétanqué » l'après-midi sous le soleil St Paulois.

Joyeuse grâce aux enfants qui ont retrouvé le **chemin des écoles** pour cette année scolaire qui a redémarré avec la semaine de 4 jours et demi. Nous prendrons le temps de la réflexion et de la concertation pour choisir notre position sur ce sujet pour les années à venir.

Joyeuse grâce à la journée festive du 16

septembre pour l'**inauguration de notre nouveau Centre Culturel et Sportif** qui a rassemblé plusieurs générations pour partager et échanger dans la bonne humeur.



Photo B. Rollet

Joyeuse enfin par **la petite rivière** qui traverse notre commune et qui dans les semaines à venir va attirer notre attention pour essayer, avec conviction, de

sauvegarder le seuil du Bia qui est appelé à disparaître dans le cadre du projet de lutte contre les crues centennales. Nous comptons sur votre soutien pour signer une pétition qui sera présentée lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu d'ici la fin d'année.

Vous trouverez aussi dans ce numéro **l'actualité** concernant **l'urbanisme** et **les chantiers en cours** ainsi qu'un chiffre clé (1025€) qui donne à réfléchir...

Je vous souhaite un bel automne

Gérard Lunel

TRAVAUX : ON FAIT LE POINT

TRAVAUX

RD 92

Les bordures de la voie automobiles sont finies les passages surélevés en enrobé qui feront fonction de passage pour les piétons sont réalisés. La préparation pour les espaces verts a commencé en septembre. La végétalisation sera effectuée d'ici la fin de l'année. La piste cyclable et piétons va

être créée dans le prolongement du chemin qui borde le cimetière en contre-haut par rapport au chemin privé.

Sanitaires Groupe Scolaire Odeyer

Dans l'agenda de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public, les sanitaires de l'école élémentaire du groupe scolaire Guy Odeyer étaient un projet prioritaire. Ce chantier a été réalisé cet été, le délai était court puisqu'il ne pouvait démarrer qu'à partir du 10 juillet, date des vacances scolaires, et se terminer



Photo B. Rollet

avant la rentrée, soit le 4 septembre. Les entreprises Oboussier pour le désamiantage, Jessy Cerqueira pour les menuiseries, cloisons

et peintures, Elect Energie pour l'électricité et la plomberie et Montabard pour le carrelage ont respecté les délais. Nous les en remercions. Coût de l'opération : 66.188€ pour la commune, et 22.048€ de subventions.



Photo B. Rollet

Gérard Lunel : maire

VIEUX VILLAGE

Nos prédécesseurs avaient lancé le projet de création d'un immeuble rue du Colombier en face de la mairie.



Photo : D. Leclair

Dans cette perspective HPR avait acquis les bâtiments destinés à être détruits. Dans le cadre du projet urbain, la commission d'urbanisme a élargi sa réflexion sur ce projet dans une perspective plus vaste : l'aménagement du vieux village depuis la mairie jusqu'à la propriété Chaptal incluse.

Ces études menées d'abord par le CAUE puis par le cabinet Futurbain ont débouché sur **3 scénarios d'aménagement** qui seront soumis au Conseil Municipal afin d'en retenir un et d'entamer ou poursuivre les contacts avec les propriétaires fonciers. Les principes retenus dans le cahier des charges étant de préserver la tranquillité et le caractère patrimonial de cette zone, de proposer une offre de logements diversifiée par rapport au parc actuel, d'aménager un espace vert de communication entre l'église et la mairie, de réhabiliter la propriété Chaptal à l'abandon depuis des années, et de prévoir une salle pour nos anciens et une pour le CCAS ainsi qu'un pôle de santé si possible.

Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie

ZONE 30 ON LÈVE LE PIED ! 18 secondes !

C'est le temps perdu par un automobiliste pour parcourir 1km en zone 30 par rapport à la limitation habituelle à 50km/h en ville. Pas de quoi s'énerver... L'expérimentation (réalisée à Grenoble et sa banlieue dans 42 communes) montre que sur un trajet d'1km en ville avec vitesse limitée à 50km/h la vitesse moyenne est en réalité de 18.9km/h et tombe à 17.3km/h si la vitesse est limitée à 30km/h. Le « temps perdu » par l'automobiliste est donc de 18 secondes sur 1km.

Judi 12 Octobre s'est tenu à la Salle des Fêtes une réunion publique de présentation de la mise en place de la ZONE 30 dans l'ensemble du village qui sera effective à partir de novembre.

De quoi s'agit-il ?

De limiter la vitesse de circulation dans le village à 30 km/h afin de sécuriser les déplacements doux et en particulier les trajets des piétons, dont ceux des enfants sur le trajet de l'école et des personnes âgées.

À St Paul, commune pilote de l'agglomération, nous allons matérialiser l'entrée en zone 30 par des panneaux « St Paul », des panneaux « zone 30 » et des marquages au sol. Le tout étant renforcé

par la pose de ralentisseurs aux endroits stratégiques : Rue du Colombier (ils seront déplacés) rue du Vieux Village et rue de la Mairie.



Photo : MDB

Ce dispositif repose sur l'élaboration préalable du plan de circulation dans le Vieux village (Sens uniques dans les rue de la Joyeuse, du Colombier, et du Vieux Village. Maintien ou mise à double sens des rues Neuve, du Gât et de la Magnanerie. Rue de l'Eglise à double sens entre rue du Gât et Eglise, à sens unique de la Rue du Colombier vers l'église). Progressivement des voies piétonnes et cyclos seront créées lors des réfections de voiries à commencer par la Rue Neuve, et la RD 92.

POURQUOI 30KM/H ? ➡ 3 BONNES RAISONS

Cette vitesse généralisée a de nombreuses vertus par rapport à celle de 50 km/h :

- 1 La distance pour s'arrêter diminue de moitié. Elle est de 13,3 m à 30 km/h contre 27,7 m à 50 km/h ⁽¹⁾.
- 2 En cas de choc avec un véhicule à 30 km/h, le risque de décès est divisé par 9 par rapport à un choc à 50 km/h. À 30 km/h, un véhicule est moins menaçant pour les personnes fragiles (enfants, personnes âgées...).
- 3 Feux, carrefours, circulation difficile, bouchons, accélération et freinage... Un véhicule atteint rarement les 50 km/h en ville. Ces quelques pointes de vitesse augmentent la consommation, le bruit de fond et la pollution de l'air pour finalement très peu d'effets sur la vitesse moyenne.

(1) Source IBSR



LE CHIFFRE CLÉ 1025€

1025€ c'est le coût pour la commune de l'évacuation des 20m³ d'huisseries qui ont été déposées sur le chemin de la carrière cet été. Une incivilité qui a généré 2 journées de travail des employés communaux pour remettre le chemin en état.

Heureusement notre système de repérage des contrevenants a bien fonctionné et nous avons pu cette fois-ci identifier le coupable et porter plainte. Désormais la commune se dote de moyens pour repérer et sanctionner les auteurs d'incivilités (dépôts d'ordures, production d'ambroisie, stationnements interdits...)

Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie



Dépose de 20 m de voie ferrée (Photo G. Lunel)



Creusement de l'emplacement du tunnel (Photo G. Lunel)



Pose des éléments préfabriqués (Photo B. Rollet)



Vérification des niveaux (Photo B. Rollet)



Soudure et polissage des rails (Photo B. Rollet)

UN TUNNEL AQUATIQUE À ST PAUL ?

Transparence aquatique ! C'est ainsi qu'on désigne ce type d'ouvrage qu'on peut voir entre St Paul et St Lattier.

Une sorte de double tunnel sous la voie ferrée. Réalisé à partir d'éléments préfabriqués, il a été réalisé en juillet et mis en place sous la voie de chemin de fer le week-end du 29 septembre. Une opération spectaculaire qui a nécessité l'interruption du trafic pour permettre la dépose de 20 m de voie ferrée, le creusement d'un vaste espace où les blocs de béton (30 tonnes chacun) ont été mis en place et jointoyés avant le remblayage et la repose des rails.

Des travaux conduits par l'agglomération dans le cadre du programme de lutte contre les crues qui prévoit la création d'un canal de dérivation conduisant l'eau depuis la Joyeuse (croix du Juzan) jusqu'à l'Isère à travers la plaine.

Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie

ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET JOYEUSE



Photo : S.Armand

Vous pourrez bientôt vous prononcer ; L'enquête publique concernant le projet de réhabilitation de la Joyeuse va avoir lieu dans les mois qui viennent (novembre ou décembre).

Elle vise à recueillir l'avis des populations sur ce projet de grande ampleur (financé en partie par l'état) qui vise à reméandrer le cours de la rivière pour freiner la vitesse de l'eau en amont, préserver la biodiversité et garantir les communes aval dont St Paul des risques d'inondations. Au global un projet très bénéfique pour notre commune, a un « détail » près : le seuil du Bia. Dans le projet cette petite cascade située au sortir du village en direction de Châtillon doit être arasée pour reprofiler la rivière. Hors à cet emplacement la commune souhaite aménager une zone de loisirs, un espace récréatif non seulement pour les St Paulois, mais aussi pour nos voisins de Châtillon et St Lattier ainsi que pour les touristes de passage. L'arasement du seuil supprimerait non seulement la cascade, mais aussi la prise d'eau du canal du Bia, deux éléments du patrimoine communal.

L'enquête publique sera l'occasion pour les St Paulois de s'opposer à cet arasement.



RENTRÉE SCOLAIRE,
C'EST REPARTI !

École Élémentaire, photo : B. Rollet

Pour cette rentrée 2017, les écoles ont accueilli 186 enfants malgré la fermeture d'une classe à l'école élémentaire (au nombre de 5 désormais). Compte tenu du dynamisme des naissances à St Paul, nous pouvons espérer une réouverture dans les prochaines années.

Comme nous l'avions annoncé fin juin, les rythmes scolaires et périscolaires restent inchangés pour l'instant. En effet, nous ne souhaitons pas précipiter de décisions sans véritable concertation avec tous les acteurs. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre la réforme mais de faire en sorte de trouver la meilleure organisation au bénéfice des enfants afin que l'organisation des temps scolaires leur soient la plus profitable possible. C'est dans cet esprit qu'au sein du Comité de Pilotage du Projet Educatif de notre Territoire (PEDT) nous oeuvrons pour améliorer le quotidien des enfants.

Nous avons pu constater, par exemple, que pour beaucoup d'élèves les amplitudes horaires de présence à l'école ne changeaient pas (les besoins de gardes des parents sont les mêmes et les enfants sont présents de 7h30 à 18h30 quels que soient les rythmes scolaires). C'est pourquoi nous travaillons à ce que le contenu de la journée d'école soit le mieux adapté aux besoins biologiques des enfants et facilite leur scolarité.



École Maternelle, photo : B. Rollet

Ainsi, pour essayer notamment de lutter contre la fatigue, nous avons expérimenté l'amélioration du temps méridien (11h30- 13h30) en offrant la possibilité aux enfants de se reposer ou d'avoir des temps calmes.

Après les retours largement positifs de la part des parents, des agents, des ATSEM mais aussi des enseignantes de maternelle sur une semaine d'essai en mai, nous avons mis en place un deuxième service de cantine pour cette rentrée. Il offre ainsi la possibilité pour ceux qui font la sieste d'aller se coucher plus tôt et permet aux autres de bénéficier de temps calmes pour se ressourcer.

Autre changement significatif : l'entreprise GUILLAUD Traiteur nous a rejoint et répond d'ores et déjà à nos attentes concernant la fourniture des repas. La qualité des produits (locaux, issus de l'agriculture biologique, favorisant les circuits courts) et les animations proposées (bar à soupes, « Ice truck » - camion dédié au service proposant des glaces artisanales et originales, etc.) ont conquis les enfants.

Nous souhaitons également la bienvenue à Natacha MONOD nouvellement recrutée pour assurer le rôle de Coordinatrice des Services Périscolaires puis de directrice ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Enfin, nous avons profité des vacances d'été pour rénover les sanitaires de l'école élémentaire qui en avaient grandement besoin (cf. articles travaux).

Bonne année scolaire à tous !

Sonia Montagné : adjointe aux affaires scolaires et à la Citoyenneté



LES GRANDES RÉALISATIONS DES PETITS

C'est pas parce qu'on est petit qu'on ne réalise pas de grandes choses !

Saviez-vous qu'en 2016/2017 les enfants de la maternelle ont mené un beau projet pédagogique autour de la mare créée derrière l'école. Une expérience qui leur a permis de découvrir ensuite à l'occasion d'une visite au Bois des Naix, la faune et la flore aquatique et l'équilibre biologique de la rivière. Ils ont aussi produit pour la fête de l'école un très joli spectacle choral accompagnés de leurs ATSEM et un spectacle d'expression corporel pour leurs parents. Leurs activités culturelles ont été riches et variées : théâtre musique, spectacle de marionnettes, visite au salon du Livre et à St Antoine l'abbaye. Nous remercions nos partenaires : l'APE et la municipalité pour leur soutien et leurs contributions. Cette année nous retrouvons nos élèves avec plaisir et accueillons 17 petits qui commencent à apprendre à devenir élèves.

La thématique des saisons sera le fil conducteur des activités 2017/18 toujours tournées vers la culture et la nature.

Belle année à tous ces petits.

Enseignantes de la maternelle

(Mélanie Borsa, Nathalie Moniot, Maryline Mathieu)



Découverte de la faune (Photo Natáhlíe Moniot)



Sortie nature en juin au Bois des Naix (Photo M. Borsa)



Photo : S. Montagné

Pour partager leurs idées, 8 communes voisines se sont regroupées : Chatillon Saint Jean, Génissieux, Geysans, Mours Saint Eusèbe, Parnans, Peyrins, Saint Paul Lès Romans et Triors.

Au sein de ce groupe (baptisé « G8 » avec humour) les maires et adjoints réfléchissent en groupes de travail thématiques qui se réunissent en commissions pour débattre ensemble des pratiques et des choix politiques des uns et des autres.

publication fin juin d'un nouveau décret par le gouvernement laissant la possibilité et le choix aux communes de revenir à la semaine de quatre jours a suscité de nombreux débats auxquels nous avons convié Madame l'Inspectrice, Magali Allafort-Duverger (IEN Pays de Romans). Une grande majorité des communes du « G8 », dont Saint Paul, a fait le choix de prendre le temps de la réflexion et de poursuivre ces débats tout au long de cette nouvelle année scolaire

LE G8 SE CONCERTA SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Ainsi, le « G8 Éducation » s'est intéressé à la question des rythmes scolaires. En effet, l'annonce puis la

pour préparer au mieux, dans l'intérêt de l'enfant, l'organisation des rythmes scolaires. Les familles et tous les acteurs éducatifs seront bien évidemment consultés.

Nous sommes convenus, dans un premier temps, de nous faire aider par des « experts » pour amener des éléments objectifs à la réflexion. C'est pourquoi une réunion publique sera très prochainement organisée avec un spécialiste des questions d'Éducation.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de ce dossier.

Sonia Montagné : adjointe aux affaires scolaires et à la Citoyenneté

LES COULEURS ÉLÉMENTAIRES

L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée à l'école

élémentaire sur une note colorée à travers notre fête des écoles circassienne. Accompagnés par M. Benjamin Morne de la compagnie « Des balles ton cirque », les enfants nous ont montré tous leurs talents, pour notre plus grand bonheur. Aujourd'hui, place à une nouvelle année pour nos 120 élèves.

Pour cette rentrée 2017, le projet pédagogique collectif est de créer une fresque artistique qui présentera les différents courants, de la préhistoire à l'art contemporain. Cette oeuvre sera l'aboutissement d'un travail réalisé dans chaque classe tout au long de l'année. Ainsi, chaque enfant pourra laisser son empreinte sur ce décor qui ornera la cour, et ce, pour les années à venir.

Cette création est une ouverture culturelle en lien étroit avec le projet d'école. Mme Solange Chaussinand, artiste plasticienne, sera notre intervenante et nous aidera à mener à bien cette nouvelle aventure collective et pédagogique.

Perrine Montgaillard : EVS, Employée Vie Scolaire



Photo : S. Montagné

MAIS QUE FONT LES PARENTS ?

Savez-vous que l'APE (Associations des Parents d'Elèves) joue un rôle important auprès des personnels scolaires ?

Ce sont les animations créées et gérées par l'APE qui permettent non seulement de récolter des fonds pour soutenir les activités culturelles et sportives proposées aux enfants, mais aussi de créer un climat de convivialité dans le village. Fabriquer et vendre

des gâteaux, faire venir des spectacles, organiser la fête des écoles, vendre des sapins de Noël, gérer un vide grenier... autant d'occasions d'animer la vie du village autour des écoles entre les familles d'enfants scolarisés et les habitants du village. Un travail important car toute l'organisation et la réalisation des événements est portée par les membres bénévoles de l'APE. Alors si cette dynamique vous excite et si vous souhaitez nous faire bénéficier de votre enthousiasme et de votre créativité, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association.

Jean Michel : Adjoint au vivre ensemble

ZOOM SUR... NATACHA MONOD

L'éducation est au coeur des priorités des élus de la commune. Depuis 2014, une refonte des services périscolaires est amorcée pour proposer aux familles Saint Paulaises une offre périscolaire qualitative et variée.

De nombreuses nouveautés sont au rendez-vous cette année :

- La mise en place d'un second service en maternelle pour la cantine, pour développer un temps d'animation et un temps calme pour les enfants entre midi et deux heures.
- La préservation des TAPS avec une équipe d'animateurs motivés et dynamiques
- Le changement de fournisseur à la cantine pour proposer des menus de qualités
- Des renforts d'agents en garderies pour améliorer la qualité d'accueil de vos enfants
- Des équipements sportifs et des sanitaires neufs

Pour orchestrer tout cela, il nous manquait une directrice d'Accueil de Loisirs sur Saint Paul !

C'est chose faite avec l'arrivée de Natacha Monod. Outre la déclaration en ALSH, elle aura pour mission de construire avec

l'ensemble des acteurs des écoles un projet pédagogique de qualité pour les enfants et également de coordonner et assurer le suivi et le maintien de la qualité des services périscolaires.

Forte de dix ans d'expérience dans l'animation socioculturelle et sportive avec des enfants de 6 à 14 ans et des adolescents de 11 à 17 ans dans l'animation du dispositif atelier-relais luttant contre le décrochage scolaire notamment, elle a développé des compétences dans la direction de centre de loisirs grâce à son expérience et sa formation en animation et direction de structures pour l'enfance et la jeunesse.

Ses motivations sont réelles elle sait faire partager ses ambitions pour les enfants de Saint Paul et souhaite garder ce contact des enfants en apportant une vraie cohérence éducative entre l'école et les temps périscolaires. L'envie de prendre des responsabilités est un élément moteur et après un temps d'acclimatation, elle a su s'adapter aux différentes contraintes de terrain et devenir force de proposition pour la direction et les élus. La tâche n'étant pas simple pour mobiliser et entretenir une synergie avec l'ensemble des acteurs.

Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses missions !



Photo : B. Rollet

Paul Mathieu : secrétaire général

CCAS

JARDINS PARTAGÉS

Cet été nous avons inauguré les jardins partagés.



La nouvelle parcelle, mise à disposition par la famille Baudoin, a été très rapidement investie et cultivée par son nouveau jardinier. En ce qui concerne la parcelle chez Mr Taly qui comptait 4 emplacements, un jardinier est parti car il a déménagé de St Paul et un autre a utilisé une partie du terrain libre. Un grand merci aux propriétaires qui ont permis la réalisation de ce projet et aux jardiniers pour leur investissement.

Christelle Montélimard : adjointe aux affaires sociales

ÉLECTIONS DU NOUVEAU CONSEIL

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est élu. Le 30 Septembre les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont tenues en mairie.

Sur 51 inscrits des classes de CM1 et CM2, 29 ont votés soit un taux de participation de 57%. La nouvelle équipe est composée de Albéric ALLEMAND, Albane BONNEFONT, Simon DUBREUCQ, Yaël MAGALHAES, Noa MONTAGNE et



Photo K. Manier

Morgane ROLLAND.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans leurs projets et dans la mise en oeuvre des projets initiés par leurs prédécesseurs.

T. Carbonell : conseiller

VELOSONS

La 3^{ème} édition du Vélosons qui a eu lieu le dimanche 3 Septembre.

Cette année nous avons organisé cette manifestation avec le Comité des fêtes. Gilles Quittançon et son fils ont cuisiné sur place une paëlla géante. Toutes les parts ont été vendues, soit une centaine. La tombola était organisée par Lucette Grand et Marie-Hélène Duclaux. Nous constatons une augmentation des participants d'une année sur l'autre.

Pour les parcours cyclistes le matin, nous avons eu plus de 40 inscriptions et pour le concours de pétanque 20 équipes étaient présentes l'après midi. Ce sont des Valentinois qui ont remporté la coupe. La tranche d'âge des participants au concours était large, ça allait de 5 ans à 84 ans.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation et le bon déroulement de cette journée.

Christelle Montélimard : adjointe aux affaires sociales



BRAVO SAINT PAUL !!

Ce 16 septembre restera à coup sûr dans les mémoires comme une grande journée joyeuse... et une réussite citoyenne grâce au collectif qui s'est constitué pour son organisation.



La « Joyeuse Journée » portait bien son nom vu le rythme soutenu et l'ambiance chaleureuse qui y ont régné : dès la fin de matinée, l'inauguration rassemblait les officiels (président de l'agglomération, sénateur, député, représentants de l'état, de la région, et du département) aux côtés du Maire. Les villageois étaient très nombreux autour de l'estrade puis à l'apéritif. Merci au passage à « l'atelier cuisine » de « St Paul activités » pour ses délicieuses mises en bouche. Le repas partagé où chacun apporta sa contribution fut un moment très convivial de retrouvailles et de rencontres.

L'après-midi a vu se dérouler « les Olympiades » (jeux pour jeunes et moins jeunes organisés par les clubs sportifs et les membres du



Repas partagé



Les joyeux boulangers de l'APER



Les olympiades



Préparation de la soupe



Tanpis pour la voisine

fois ce nouvel équipement mais aussi les activités existant dans le village, tant dans le domaine culturel que sportif !

Un immense merci encore à tous ceux et celles qui se sont investis dans le collectif pour que cette journée existe et soit vraiment « joyeuse ». Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Jean Michel : Adjoint au Vivre ensemble

collectif), une démonstration de danse latine fut ensuite proposée par quatre enfants (dont Manon, une St Pauloise). L'après-midi s'est poursuivi avec une pièce de théâtre « Faux départ » (très appréciée du public) et en soirée, après le partage de la soupe (préparée tout au long de la journée par des volontaires) un « concert dansant » par le groupe « Tant pis pour la voisine » a rassemblé les fêtards. Le tout animé avec humour et esprit par David, notre maître de cérémonies. Et nous n'oublierons pas non plus l'odeur du pain cuit sur place par l'association du patrimoine étoilien et de la ruralité, ni « l'arbre à palabres » (souhaits pour la commune et pour le monde), la consultation pour trouver un nom au Centre culturel et sportif, l'appel à la solidarité avec les Antilles, la présentation des associations St Paulaises par leurs bénévoles, et bien sûr la traditionnelle la buvette mobile !...

Une journée de rencontres, de convivialité où beaucoup ont pu faire ou refaire connaissance, créer des liens, découvrir tout à la



Faux départ



Photo : J. Michel

JOCELYNE, OU LA PASSION DES MOTS

Depuis toujours, Jocelyne GERIN s'est amusée avec les mots et les histoires.

« Dans le conte on donne de soi-même et la communication est plus sincère... » s'empresse-t-elle de dire. Tout le monde connaît des contes. Ils viennent du fond des temps et font partie de notre patrimoine. Ils étaient transmis à l'oral et quelques auteurs les ont retranscrits. Il faut arriver à susciter l'imaginaire de la personne qui écoute, l'amener à un ailleurs. Le conte est universel puisque nous trouvons des histoires chez tous les peuples. Ils ont en commun de ne pas être explicables de façon rationnelle. Conter demande un travail de préparation important. Il faut habiter l'histoire, travailler la diction. « J'ai eu la chance de me former et d'appartenir à une association « Contelines », où l'échange d'expériences rassure ». Un jour elle a décidé de conter l'histoire des habitants de Vassieux qui était un terrain d'alpage. Elle a imaginé la sédentarisation malgré les hivers rigoureux « la légende de Vassiou »!

Enfin Jocelyne nous livre cette citation d'Henri GOUGAUD écrivain, poète, conteur et chanteur français mais aussi occitan « Les contes nous sont aussi nécessaires que les arbres de la terre... »

Jean Michel : Adjoint au Vivre ensemble

L'AGENDA

* NOVEMBRE *

18	Bibliothèque	Soirée lecture	Bibliothèque
19	Club Amitiés Loisirs	Loto	Salle des fêtes
22	Bibliothèque	« Il était une fois » pour les enfants	Bibliothèque
25	Valence Romans Agglo	Repas Insolent	Salle Polyvalente

* DÉCEMBRE *

3	Association des parents d'élèves	Spectacle pour enfants	Salle des fêtes
7	Club Amitiés loisirs	Repas de Noël	Salle des fêtes
8	Association des parents d'élèves	Ventes de sapins et gâteaux	Écoles
10	ST Paul Activités	Marché de Noël	Gymnase
14	Don du sang	Don du sang	Salle des fêtes
17	Chorale	Concert de Noël en Après Midi avec le Trio vocal « FEEL AND FLOW »	Église
20	Bibliothèque	« Fêtons Noël »	Bibliothèque

* JANVIER *

19	Mairie	Vœux	Salle des fêtes
27/ 28	Comité des fêtes	Théâtre	Salle des fêtes

INFOS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04.75.45.30.98

E-MAIL : accueil@saint-paul-les-romans.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30

PERMANENCE URBANISME : Tous les jeudis matin de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : Les samedis matin de 9h30 à 11h30

AGENCE POSTALE : 04.75.05.27.86.
Tous les jours de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE ROMANS :
04.75.05.93.74. Du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 14h

à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS :

04.75.72.99.28. Ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30. Fermé mardi et dimanche

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : M.BORSA, T.CARBONELL, G.LUNEL, M.MATHIEU, P.MATHIEU, J.MICHEL, N.MONIOT, P.MONTGAILLARD, S.MONTAGNÉ, C.MONTÉLIMARD, C.REYNAUD, B.ROLLET • **CRÉDIT PHOTO :** ASSOCIATION MDB, S.ARMAND, M.BORSA, P.GELÜK, IBSR, D.LECLAIR, G.LUNEL, K.MANIER, M.MATHIEU, J.MICHEL, S.MONTAGNÉ, C.MONTÉLIMARD, N.MONIOT, B.ROLLET, • **CONCEPTION DE CE NUMÉRO :** B.ROLLET • **MAQUETTE et RÉALISATION :** D.RODILLON • **IMPRESSION :** IMPRIMERIE SOUQUET